



DA 0706/1

FICHE TECHNIQUE

BIO DESODO

DÉSODORISANT - LIQUÉFIANT RÉMANENT
NETTOYANT BIOLOGIQUE DES SANITAIRES ET CANALISATIONS

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

État *: liquide*
Densité *: 1,00 +/- 0,02*
Odeur *: senteur fraîche*
Couleur *: bleu opaque*
pH *: 7 +/- 0,5*
Point éclair *: sans*





PROPRIÉTÉS

BIO DESODO *hydrolyse et décompose les dépôts graisseux et les tartres gras rencontrés dans les sanitaires en les rendant liquides et stables.*
Avantages : *la redéposition des tartres gras est évitée grâce à la formation et persistance d'un biofilm protecteur dans les installations et ceci malgré une activité continue. Grâce à un apport en enzymes, bactéries spécifiques, biosurfactants sélectionnés et adaptés, ce produit agit sur les dépôts de façon à les dégrader; prévient les engorgements et les bouchons, détache et désincruste les salissures organiques sur les supports poreux d'intérieur. Conformément à la législation en vigueur, aucun germe pathogène vis-à-vis de l'homme, de la flore ou de la faune n'est présent. Utilisation comme un produit classique, ne nécessite aucun réveil bactérien.*
Domaines d'utilisation : *dans les canalisations, tous sanitaires, WC, fosses septiques, puisards, bacs à graisse domestiques, siphons sanitaires mais aussi dans la désodorisation et le nettoyage des supports poreux (moquettes, tissus muraux, etc...).* **BIO DESODO** *confère une brillance durable aux surfaces en céramique (sanitaires), hydrolyse la matière organique, stimule les micro-organismes du milieu. Il s'agit du désodorisant idéal pour les réseaux d'assainissement, canalisations, colonnes d'évacuation, siphons ou bacs de rétention des eaux usées, locaux animaliers, vide-ordures, poubelles, lisiers, etc...*

Utilisation de ***BIO DESODO*** *suivant le tableau indiqué au verso*

APPLICATIONS	DILUTIONS	MODE D'EMPLOI
Cuvettes WC, urinoirs, tous sanitaires.	*50 ml par WC.*	*Verser le soir de préférence et à raison de 2 à 3 fois par semaine.*
Canalisations et siphons sanitaires.	*100 ml par canalisation ou siphon.*	*Verser dans les canalisations ou siphons après le service tous les jours.*
Moquettes et supports poreux.	*Pur.*	*Pulvériser sur les taches et laisser agir 10 à 20 mn et rincer le support. Pour une désodorisation des moquettes, pulvériser sur le support à traiter.*
Locaux vide-ordures.	*50 ml pour 10 litres d'eau.*	*Pulvériser la solution sur les parois en commençant par le haut de la canalisation.*

Solutions et Produits pour la Maintenance, les Traitements et l'Hygiène
Unité de Recherches et de Fabrication
Parc d'activités Mathias – BP 9 – 26320 St Marcel-lès-Valence
Tél : 04 75 58 80 10 - Fax : 04 75 58 74 46
e-mail : contact@dacd.com - site web : www.dacd.com
S.A.S au capital de 1 500 000 € - R.C.S. Lyon SIREN 453 231 565 – APE 4671Z
N° Intracommunautaire FR 20 453 231 565 - Siège Social, Vaulx-en Velin (69).

04/11





APPLICATIONS	DILUTIONS	MODE D'EMPLOI
Poubelles.	*50 ml pour 10 Litres d'eau.*	*Pulvériser la solution sur les parois.*
Traitement des lisiers.	*100 ml pour 40 à 50 Litres d'eau pour une fosse de 100 m^3.*	*Introduire la solution dans la fosse par les pompes de relevage ou en pulvérisation sur la fosse.*
Citernes d'épandage.	*1 Litre pour 1000 Litres d'eau.*	*Introduire dans la citerne.*
Traitement des odeurs de surface.	*50 ml pour 20 Litres d'eau.*	*Après nettoyage des murs et des sols, répandre la solution sur les surfaces à traiter.*
Traitement des dépôts ou rejets pestilentiels.	*50 ml pour 10 Litres d'eau.*	*Après réalisation de la solution, traiter instantanément par arrosage.*

Biodégradabilité : *renferme des bactéries et enzymes biodégradables en totalité. Les biosurfactants présents dans la formulation sont conformes au règlement CE n°648/2004 du Parlement Européen et du Conseil du 31 mars 2004 relatif aux détergents : biodégradabilité primaire au moins de 80 %; biodégradabilité finale (minéralisation) au moins de 60 %.*

Recommandations : *en cas de projection dans les yeux, rincer abondamment avec de l'eau claire. Conserver à l'abri de la chaleur et du gel.* **BIO DESODO** *est certifié ne contenir aucun germe pathogène vis à vis de l'homme, la flore et la faune. Ne pas ingérer. Conservation : 1 an dans les conditions normales de stockage.*

Solutions et Produits pour la Maintenance, les Traitements et l'Hygiène
Unité de Recherches et de Fabrication
Parc d'activités Mathias – BP 9 – 26320 St Marcel-lès-Valence
Tél : 04 75 58 80 10 - Fax : 04 75 58 74 46
e-mail : contact@dacd.com - site web : www.dacd.com
S.A.S au capital de 1 500 000 € - R.C.S. Lyon SIREN 453 231 565 – APE 4671Z
N° Intracommunautaire FR 20 453 231 565 - Siège Social, Vaulx-en Velin (69).

04/11